

**Réunion du jeudi 10 septembre 2020
10h30-11h45 - Salle des mariages - Hôtel de Ville**

Compte-rendu synthétique

Étaient présents :

Pour l'Administration municipale :

M^{me} Olivia FORTIN, Adjointe Déléguée à la Modernisation de l'Administration (titre intégrale : à la modernisation, au fonctionnement, à la transparence et à la qualité des services municipaux, et à l'Open Data)

M. Benoît QUIGNON, Directeur Général des Services de la Ville de Marseille

M. Yves RUSCONI, DGARH

M^{me} Corine ROSMINI, DGARH

M^{me} Béatrice LAUTARD, DGARH

M^{me} Sylvie CABAGNO, DGARH, Promotion Statutaire et Dialogue Social

M. Claude ROSSIGNOLO, DGARH, Promotion Statutaire et Dialogue Social

Pour les syndicats CFTC et CFE/CGC Ville de Marseille :

M^{me} Pascale LONGHI

M^{me} Michelle NADAL

M. Ludovic BEDROSSIAN

M. Daniel VENEZIA

Introduction par M^{me} Fortin :

Madame la Maire tient à saluer l'engagement du personnel: cadres et agents notamment concernant la rentrée scolaire.

Le Bataillon de marins-pompiers a d'ailleurs tenu à féliciter la Municipalité.

M^{me} Fortin ainsi que M. Quignon, notre Directeur Général des Services, apprécie la qualité de nos échanges, comme l'envoi du Livre blanc et des doléances par écrit avant chaque entretien (le premier entretien étant celui du 28 juillet avec Madame la Maire pour présentation de nos deux organisations syndicales).

Développement par M. Quignon :

Notre nouveau DGS indique qu'il est fier de rejoindre Marseille et qu'il a déjà pris un maximum de renseignements sur notre Collectivité, avant même de prendre officiellement ses fonctions le 1^{er} septembre.

Notre DGS est très attaché au dialogue social. Il souhaite tirer un bilan de ce qui a été réalisé auparavant. Il veut apporter sa méthode et faire des suggestions.

Selon lui c'est l'indicateur "présentéisme" qui donnera des éléments de résultat.

Une expression à retenir : " **ensemble nous devons co-construire en opposition à la cogestion** "

Par ailleurs il a chaleureusement félicité l'important investissement des agents pour la Covid-19...

M. Quignon est très attaché aux conditions de travail et à la santé des agents. Aussi le comité d'hygiène et de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) sera pris très au sérieux.

C'est pourquoi le réseau des préventeurs sera fortement sollicité.

Il a souligné qu'il fallait donner des perspectives aux agents non en leur donnant uniquement des primes mais en les valorisant.

Il a pris connaissance du montant du régime indemnitaire de notre collectivité, soit 45 millions d'euros. Ce montant tient compte de la revalorisation de la participation de la Collectivité à la complémentaire santé, ainsi qu'à la réévaluation des titres-restaurant.

Il envisage un dialogue social apaisé et responsable pour éviter les mouvements de contestation.

Point non négociable : les recommandations de la Chambre régionale comptes.

L'Administration tiendra compte de la représentativité des organisations syndicales mais n'oubliera personne.

Un calendrier de travail va être bâti sur plusieurs mois et va s'inscrire dans une perspective à moyen terme.

Prise de paroles successives de : Pascale Longhi, Michelle Nadal, Ludovic Bedrossian, Daniel Venezia.

Focus sur Ludovic : j'ai salué l'arrivée du DGS. Je me suis présenté sommairement indiquant que j'étais policier municipal. Ce qui m'avait poussé à faire du syndicalisme depuis bientôt 6 ans : le manque de pluralisme syndical à la Ville de Marseille.

J'ai évoqué notre protocole d'accord CFTC-CFE/CGC et nos valeurs communes : les propositions, le dialogue et la construction.

Nous communiquons énormément avec les agents par voie électronique ;

Nous sortons peu de tracts papier. Mesure en faveur de l'environnement ;

Nous sommes en faveur de l'égalité du traitement de l'information pour l'ensemble du personnel : aujourd'hui 6 500 courriels alors que nous sommes plus de 12 000 agents ;

Nous militons afin que dans chaque école une borne informatique soit installée pour que les agents puissent disposer et en même temps des informations, au même titre que les agents qui disposant d'un poste informatique ;

Nous sommes satisfaits de la nomination d'une Adjointe déléguée au Personnel, nous permettant enfin d'avoir une interlocutrice directe avec la Municipalité. ;

Nous avons constaté que le dialogue social avait évolué au cours de ces dernières années ;

Nous ne rejetons pas tout ce qui a été entrepris par le passé, notamment l'évolution des échanges avec la DGARH et le dialogue social et avons espoir en l'avenir.

J'ai évoqué également notre positionnement, nos valeurs, notre état d'esprit, ce que nous attendons d'un dialogue social de qualité ...

Forte adhésion de M^{me} Fortin sur la revalorisation des agents demandée par Michelle :

- Revalorisation des agents en redorant leur image : travail de communication envers nos citoyens ;
- Parité homme/femme ;
- Parité salariale sur des postes équivalents.

M. Quignon reprend la parole et développe différents sujets dont celui de l'importance d'un dialogue social de qualité.

Concernant la Covid-19, M. Quignon demande que les consignes sanitaires et le protocole soient appliqués de manière homogène sur l'ensemble de la Collectivité.

Il salue le travail réalisé par le Bataillon de marins-pompiers ainsi que celui de la Direction de l'Entretien et des entreprises en charge des décontaminations et désinfections.

M. Brignone joue un rôle important dans le dispositif accompagné du rôle des préventeurs.

Quatre enjeux sont mis en avant :

- l'importance du dialogue social et sa nouvelle méthode via un calendrier de discussions avec toutes les OS, notamment travailler avec l'ensemble des OS pour améliorer la qualité du dialogue social,
- la co-construction plutôt que la cogestion,
- l'amélioration des conditions de travail, la santé au travail en s'appuyant sur le réseau des préventeurs. Donner des perspectives aux agents
- les conclusions de la CRC à suivre.

Les écoles :

M^{me} Fortin a salué le travail de l'ensemble du Personnel notamment dans les spots qui leurs sont consacrés sur le site Internet de la Ville de Marseille.

Nous avons signalé que nos organisations syndicales partagent les publications de la Collectivité mettant en valeur le personnel sur nos supports de communication (Facebook, Instagram site Internet).

À de nombreuses occasions, il a été mis en exergue la qualité de nos documents et de notre travail de fond.

Nos organisations syndicales sont vraiment dans l'état d'esprit attendu par la nouvelle Municipalité.

La réorganisation Qu'elle soit plutôt stable dans le temps, rappel des problématiques de « casting ».

Concernant la réorganisation des Services : véritable challenge que l'on peut et que l'on doit gagner ensemble.

M. Quignon se laisse tout le mois de septembre pour se poser avant d'envisager une prise de décision.

Télétravail :

Concernant le télétravail, M. Quignon indique qu'il s'agit d'une révolution managériale : il souhaite que des garanties, des objectifs, des règles et des moyens supplémentaires soient engagés.

M. Rusconi mentionne que le dossier sera présenté au prochain Comité Technique. Il est certes perfectible, mais une évolution de celui-ci sera prise en considération notamment quant à l'apport de nos propositions.

Comité Technique :

Nous avons demandé que les dossiers de cette instance soient remis plus tôt que le délai réglementaire aux organisations syndicales et qu'ils soient travaillés en amont avec l'Administration.

M. Rusconi a répondu qu'il serait difficile de raccourcir les délais réglementaires, mais a approuvé le fait que les dossiers soient travaillés de manière collégiale bien en amont.

Nous avons également demandé que l'Administration tienne compte du résultat des votes et n'applique pas le « 49.3 » de l'ancienne Municipalité.

S'agissant de l'actualisation des astreintes et des permanences : seules quelques modifications vont être apportées.

Pour la révision de certains cycles de travail : il s'agit de simples ajustements qui n'engendrent pas de grands changements.

Demande a été faite de travailler sur les astreintes en intégrant la mission et non le grade comme dans le cas d'un cadre B qui n'effectue pas forcément une astreinte de décision. En ce sens la mission doit être dissociée du grade.